



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

49e Session
Beijing, Chine, 24-29 avril 2017

QUESTIONS DÉCOULANT D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

PARTIE I :

ACTIVITÉS DE LA DIVISION CONJOINTE FAO/IAEA SUR LES TECHNIQUES NUCLÉAIRES DANS L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE PERTINENTES POUR LE TRAVAIL DU CCPR

(Préparé par la division conjointe FAO/IAEA sur les techniques nucléaires en alimentation et en agriculture¹)

1. La Division mixte de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)/Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'Agriculture (la « division mixte FAO/IAEA ») poursuit ses efforts afin de travailler avec les pays membres afin de soutenir et d'améliorer la sécurité alimentaire et contrôler les systèmes à travers l'application de technologies nucléaires et analytiques apparentées. Ses activités sont par conséquent étroitement liées au travail de la Commission du Codex Alimentarius et ses comités en incluant le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR). A travers sa section de Protection alimentaire et environnementale et le Laboratoire, la division mixte FAO/IAEA assiste les pays membres à la fois de la FAO et l'IAEA dans l'application pacifique des techniques nucléaires et des technologies apparentées.
2. Des activités susceptibles d'intéresser le CCPR se concentrent sur l'analyse et le contrôle de divers résidus chimiques et des contaminants alimentaires dans les produits agricoles en appliquant des méthodes analytiques nucléaires et isotopiques. Dans le cadre de son sous-programme sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et les systèmes de contrôle des denrées alimentaires, la division conjointe FAO/IAEA continue d'apporter son soutien aux pays membres sur l'application des normes de sécurité alimentaire du Codex et encourage l'adoption des LMR Codex comme faisant partie des systèmes de contrôle alimentaire tant au niveau régional que national.
3. Les activités de la division conjointe FAO/IAEA sont effectuées dans le contexte large de la coordination et le support de la recherche ; l'appui aux activités de laboratoire et à la formation à travers le laboratoire de protection alimentaire et environnemental (FEPL) à Seibersdorf, Autriche ; et la collecte, l'analyse et la dissémination d'informations pour un transfert effectif des compétences, de la connaissance et de la technologie. La division conjointe FAO/IAEA fournit également un support technique pour une coopération technique nationale, régionale et inter-régionale et des projets de renforcement des capacités dans le domaine de la sécurité alimentaire et du contrôle alimentaire.

Recherche coordonnée

4. Les activités de recherche coopératives ont été conçues pour encourager et coordonner la recherche dans les techniques nucléaires et connexes sélectionnées par les scientifiques dans les états membres de la FAO et de l'IAEA. Ces activités sont normalement implantées à travers des projets de recherche coordonnés (CRP) qui réunissent des instituts de recherche à la fois des États Membres en développement comme développés afin de rechercher des sujets d'intérêt commun pour mettre en place une collaboration. Durant la période couverte par ce rapport, trois des sept projets de recherche coordonnés (CRP) dans le domaine de la sécurité et du contrôle alimentaire ont effectué des activités de recherche sur le développement de méthodes analytiques pour les résidus de pesticides avec des techniques nucléaires et connexes (voir le tableau 1). Les réalisations avec un impact réel des CRP incluent le développement de nouvelles méthodes analytiques ainsi que des procédures d'exploitation normalisées (SOP).
5. La question qui revêt un intérêt particulier pour le CCPR est un nouveau CRP sur les Techniques radiométriques intégrées et complémentaires pour les contaminants mélangés et les résidus dans les aliments (Référence D52041). Ceci a été conçu et planifié en 2016 et a été initié cette année, avec sa première réunion de coordination sur la recherche prévue du 19-23 juin 2017, au siège de l'IAEA à

¹ <https://www.iaea.org/topics/food-and-agriculture>

Vienne en Autriche. Un réseau international de laboratoires et institutions participants a été sélectionné pour une collaboration. Le réseau de recherche développera des programmes systématiques pour la mesure de mélanges de contaminants et de résidus et développera des méthodes analytiques de plusieurs catégories. L'objectif principal est de tirer parti des avantages des techniques nucléaires, isotopiques et complémentaires pour renforcer la capacité des laboratoires analytiques d'un État membre ainsi que les programmes nationaux de surveillance des résidus par conséquent contribuant à la sécurité alimentaire et autorisant le commerce international. Des nouvelles méthodes analytiques à plusieurs catégories seront développées, validées et transférées aux laboratoires de contrôle. La recherche pourrait aussi produire des données sur les résidus de contaminants qui pourraient présenter un intérêt pour le CCPR.

Coopération technique et la réseautique

6. La division mixte FAO/IAEA fournit un support technique à 59 projets de coopération technique de l'IAEA (TCP) dans le domaine de la sécurité sanitaire et le contrôle des aliments ² y compris 47 projets nationaux, 11 régionaux et un projet inter-régional afin d'établir un réseau mondial de laboratoires analytiques et de contrôle. Parmi ces TCP, 25 projets s'attachent essentiellement à fournir un soutien aux pays-membres sur le renforcement des capacités pour le contrôle et l'analyse des résidus agrochimiques dans les produits alimentaires et l'environnement en utilisant des techniques nucléaires et complémentaires (voir Tableaux 2 & 3). En attendant avec intérêt le biennal 2018-19, il existe plus de 30 nouveaux concepts de projets qui ont été développés et révisés et davantage d'informations sur ceux-ci seront donnés lors du prochain CCPR en 2018 :
7. La division conjointe FAO/IAEA continue à promouvoir la formation d'un laboratoire régional/les réseaux de sécurité alimentaires comprenant l'Amérique latine et le réseau analytique des Caraïbes (RALACA)³; le réseau de sécurité alimentaire africain (AFoSaN)⁴, et ; un nouveau réseau de laboratoires sur la sécurité alimentaire de 18 pays dans la région du Pacifique et de l'Asie qui est actuellement développé. Un nouveau projet inter régional fournit également une plateforme pour les pays afin de collaborer et afin d'aborder conjointement les questions de sécurité alimentaire et de contrôle et aide à offrir de nouvelles opportunités pour partager des expériences et des ressources.

Transfert de technologie et formation

8. Nous nous efforçons de satisfaire les demandes des États membres pour les méthodes analytiques, les procédures d'exploitation normalisées et les conseils techniques. Les méthodes développées ou adaptées et validées dans FEPL sont mises à la disponibilité des États membres à travers divers mécanismes comprenant des ateliers de formation, des publications dans la littérature scientifique et via internet, des activités de diffusion externe, des conférences et des symposiums. Le Système d'information sur les résidus et les contaminants alimentaires (FCRIS <http://nucleus.iaea.org/fcris/>) fournit des données utiles sur les contaminants alimentaires et les résidus et inclut les bases de données des méthodes analytiques qui sont continuellement mises à jour avec des méthodes développées dans le FEPL ainsi que d'autres soumises par les laboratoires dans les États membres. Les bases de données des méthodes pour les résidus de médicaments vétérinaires et les résidus de pesticides ont été développés en réponse aux requêtes des Comités du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et sur les résidus de pesticides. Par exemple, une étude comparative a été effectuée dans le FEPL sur l'optimisation et des essais de robustesse d'une méthode analytique pour les résidus de pesticide dans les pommes de terre. Les résultats ont été publiés sur le site Internet Red Analitica de Latinoamérica y el Caribe (RALACA) le réseau de laboratoires sur la sécurité alimentaire afin d'assister les laboratoires d'États membres dans le développement et la validation d'une méthode.
9. Des publications récentes comportent un numéro spécial du journal *Food Control* rapportant les procédures du symposium FAO/IAEA sur la sécurité et la qualité alimentaire⁵. Les sections du bulletin sur la Protection alimentaire et environnementale⁶ fournit une liste complète de nos publications techniques et scientifiques et les statistiques générales pour 2016 sont impressionnantes et comprennent 15 articles dans des revues révisées par des pairs, 14 documents de conférence, deux éditions spéciales de journaux scientifiques, deux IAEA-TECDOC, cinq manuels et un chapitre dans une série de livres spécialisés.

² Une liste complète est disponible dans notre dernier bulletin, pages 18-23 : <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Publications/PDF/Newsletters/FEP-20-1.pdf>

³ Voir : <http://red-ralaca.net>

⁴ Voir : <http://www.africanfoodsafetynetwork.org/>

⁵ <http://www.sciencedirect.com/science/journal/09567135/72/part/PB>

⁶ <http://www-pub.iaea.org/MTCD/Publications/PDF/Newsletters/FEP-20-1.pdf>

10. Plus de 650 spécialistes dans le domaine de l'alimentation de toutes les régions du monde ont été formées à travers nos activités en 2016. Les points saillants comprennent les ateliers et formations suivantes pertinents pour le CCPR: La sensibilisation aux méthodes analytiques et les défis dans la traçabilité, la sécurité et l'authenticité alimentaire (accueilli en Autriche avec la participation de spécialistes de l'Irak, la Libye, la Syrie, le Koweït & les Îles Marshall); Les techniques analytiques nucléaires/isotopiques et complémentaires dans la sécurité alimentaire (plusieurs pays africains et l'hôte le Malawi); La formation sur l'échantillonnage et la transformation des données pour les laboratoires voués à la sécurité sanitaire (accueilli à Botswana); La méthode analytique de développement et de validation (accueilli au Bénin); La gestion de la qualité pour les laboratoires voués à la sécurité sanitaire (participation internationale et accueilli en Indonésie); Formation sur l'échantillonnage alimentaire (accueilli en Colombie), et; Formation sur l'échantillonnage pour l'analyse des pesticides et des mycotoxines (accueilli dans Bahrain); programmes avancés de modélisation (accueilli au Chili); Nouveaux Contaminants (accueilli par l'Uruguay), L'emploi des biomarqueurs (accueilli par la Colombie), L'implantation de nouveaux marqueurs sur les organismes aquatiques pour détecter les xénobiotiques dans l'environnement aquatique (accueilli au Brésil), les méthodes analytiques pour les résidus de pesticides sélectionnés (accueilli par l'Uruguay).

Soutien au Codex et Participation aux réunions du Codex

11. En ce qui concerne la contribution au Codex et la collecte de commentaires des pays membres du Codex pour des futurs travaux de recherches et sur le développement, la participation aux réunions du Codex ces dernières années a inclus la réunion à la Commission du Codex Alimentarius, les précédentes réunions du CCCF et du CCPR, une réunion du Comité de coordination pour l'Asie, ainsi que le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. La division conjointe FAO/IAEA a été impliquée dans la fourniture de données au Codex et à aider au développement des normes du Codex, un exemple récent sont les *Critères pour les concentrations d'activité de radionucléides pour l'alimentation et l'eau potables*, qui a été publié par l'IAEA en tant que TECDOC-1788 et également était disponible en ligne⁷.
12. La division conjointe continue de fournir son assistance technique au groupe de travail électronique (GTE) *sur les critères de performances spécifiques pour les méthodes d'analyse pour la détermination des résidus de pesticides*, qui a été rétabli par le CCPR lors de sa 46e session et qui est présidé par les États-Unis d'Amérique et coprésidé par la Chine et l'Inde. La division conjointe a été une participante active à ce groupe de travail et a été présente lors du CCPR47, du CCPR48 ainsi que lors de cette session. Nos observations sur le projet de ces directives à l'étape 6 sont soumises au GTE à travers le système d'observations en ligne du Codex.
13. La division conjointe FAO/IAEA est heureuse de continuer à soutenir, développer et promulguer les normes du CCPR et poursuivra ses efforts pour travailler avec les pays membres afin de favoriser la sécurité alimentaire ainsi que les systèmes de contrôle.

⁷ http://www-pub.iaea.org/MTCD/publications/PDF/TE-1788_web.pdf

Tableau 1 Projets de recherche coordonnés (CRP) appuyés par la division conjointe et qui sont pertinents pour le travail du CCPR

N° de réf CRP	CRP actifs
D52039	Développement et renforcement de techniques radio-analytiques et techniques complémentaires pour le contrôle des résidus des médicaments vétérinaires et des produits chimiques relatés dans les produits de l'aquaculture.
D52041	Techniques radiométriques intégrées et complémentaires pour les contaminants mélangés et les résidus dans les aliments
	CRP complétés
D52037	Mise en œuvre de techniques nucléaires pour améliorer la traçabilité des aliments,

Tableau 2 TCP IAEA en cours appuyés par la division conjointe FAO/IAEA et qui sont pertinents pour le travail du CCPR (début 2014)

Nombre	Pays/Région	N° de projet	Titre
1	Bénin	BEN/5/009	Surveillance de la chaîne alimentaire par le biais d'études de régimes totaux et l'application de techniques nucléaires analytiques et techniques complémentaires.
2	El Salvador	ELS/7/006	Renforcer les capacités pour minimiser la contamination environnementale afin de protéger la santé de la population rurale en renforçant les capacités de recherche et l'infrastructure de laboratoire
3	Guatemala	GUA/7/004	Développer les capacités pour évaluer le transfert et le devenir des polluants de l'eau pour améliorer la gestion des grands bassins et la sécurité des produits agricoles.
4	Namibie	NAM/5/013	Évaluer la diffusion spatiale du plomb, du cadmium et des résidus de pesticides sélectionnés dans le cheptel d'élevage
5	Oman	OMA/5/003	Renforcement des capacités nationales dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la traçabilité
6	Panama	PAN/5/022	Déterminer les pesticides et les polluants inorganiques dans les végétaux et étudier l'absorption et la migration par le biais des technologies nucléaires dans les zones où survient un haut niveau d'accidents de pollution afin de garantir des aliments sûrs aux consommateurs.
7	Paraguay	PAR/5/010	Renforcement du réseau national de laboratoires impliqués dans l'analyse de risques chimiques afin de garantir la sécurité alimentaire par le biais de l'utilisation de techniques nucléaires et techniques complémentaires non nucléaires
8	Syrie	SYR/5/023	Amélioration des capacités analytiques de résidus de pesticides majeurs
9	Afrique	RAF/5/067	Établissement d'un réseau de sécurité alimentaire par le biais de l'application des technologies nucléaires et apparentées.
10	Amérique latine	RLA/7/019	Développer des indicateurs pour déterminer l'effet des pesticides, des métaux lourds et des contaminants émergents sur les systèmes aquatiques continentaux important pour l'agriculture été

			l'agro-industrie (ARCAL CXXXIX).
--	--	--	----------------------------------

Tableau 3 Additionnels TCP (potentiel) IAEA (début 2016) pertinents pour le travail du CCPR

Nombre	Pays/ Région	Concept de Projet No.	Titre
1	Bahreïn	BAH/5/001	Détermination des résidus de pesticides et des mycotoxines dans l'eau et les aliments
2	Botswana	BOT/5/014	Augmentation de l'usage des techniques nucléaires et isotopiques analytiques dans la surveillance des contaminants chimiques dans les aliments au Botswana.
3	Colombie	COL/5/025	Amélioration de la capacité à diagnostiquer les pesticides résiduels et autres contaminants dans les fruits exotiques tropicaux afin de rendre l'exportation de produits alimentaires plus acceptable sur le marché international
4	République dominicaine	DMI/5/001	Amélioration des capacités à tester les résidus agrochimiques dans les produits alimentaires et l'environnement
5	Iraq	IRQ/5/021	Développement d'un système de sécurité et assurance alimentaire en utilisant des technologies nucléaires et autres technologies apparentées
6	Libye	LIB/5/012	Utilisation des technologies nucléaires et techniques complémentaires pour la surveillance des résidus agro-chimiques dans les produits alimentaires et dans l'environnement
7	Maurice	MAR5/024	Renforcement de la capacité à tester les résidus de médicaments et contaminants chimiques apparentés dans les produits animaux
8	Niger	NER/5/020	Renforcement des capacités au laboratoire central (LABOCEL), à Niamey pour le contrôle des produits alimentaires d'origine animale
9	Panama	PAN5/024	Développement des capacités analytiques pour la détection des contaminants chimiques dans l'Alimentation et la qualité des produits agrochimiques.
10	Sierra Leone	SIL/5/016	Renforcement des capacités de laboratoire afin d'évaluer et de contrôler les niveaux de mycotoxines, les métaux toxiques et les contaminants associés dans les aliments.
11	Ouganda	UGA/5/039	Amélioration de la surveillance des résidus de médicaments vétérinaires, produits chimiques apparentés et contaminants alimentaires naturels
12	Afrique	RAF/5/078	Établissement d'un réseau de sécurité alimentaire par le biais de l'application des technologies nucléaires et apparentées – Phase II
13	Asie et Pacifique	RAS/5/078	Amélioration des capacités de laboratoire pour la sécurité alimentaire et l'établissement d'un réseau en Asie afin de contrôler les résidus de médicaments vétérinaires et contaminants chimiques apparentés dans les aliments.
14	Amérique latine	RLA/5/069	Amélioration de la gestion de la pollution par des polluants organiques persistant pour réduire l'impact sur les personnes et l'environnement (ARCAL CXLII)
15	Interrégional	INT/5/154	Améliorer la sécurité alimentaire travers la création d'un réseau inter régional qui produit des données scientifiques fiables en utilisant des

			techniques nucléaires et isotopiques.
--	--	--	---------------------------------------

**PARTIE II :
ORGANISATION POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT**

**ACTUALISATION SUR LES TRAVAUX DE L'OCDE SUR LES RÉSIDUS DE PRODUITS CHIMIQUES ET
LES USAGES MINEURS DE PESTICIDES PERTINENTS POUR LE TRAVAIL DU CCPR**

A. Document informatif de l'OCDE pour la 48e session du Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR).

A.1. Historique

1. Le présent document a été soumis à titre informatif aux délégués du CCPR. Il offre une actualisation des activités de l'OCDE dans le domaine des résidus de produits chimiques et des usages mineurs. Sur ce dernier point, le document fait partie du processus d'échange d'informations entre le Codex et l'OCDE, qui avait précédemment été recommandé afin d'éviter des doublons et des chevauchements entre les groupes internationaux travaillant sur la question des usages mineurs. L'OCDE possède le statut d'observateur au sein du Codex.
2. Les deux groupes de l'OCDE travaillant sur les résidus de produits chimiques et les usages mineurs sont le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques et le Groupe en matière des usages mineurs. Une vue d'ensemble des activités récentes de ces deux groupes est présentée ci-dessous à la suite d'un résumé succinct du travail de l'OCDE sur les pesticides.

A.2. Travail de l'OCDE sur les pesticides et gestion durable des ravageurs

3. Le programme sur les pesticides a été créé en 1992 au sein de la division de l'OCDE relatif à l'environnement, la santé et la sécurité en vue d'aider les pays de l'OCDE à :
 - harmoniser leurs procédures de révision des pesticides ;
 - partager le travail d'évaluation des pesticides et
 - réduire les risques associés à l'usage des pesticides.
4. Le programme sur les pesticides est dirigé par le Groupe de travail sur les pesticides (GTP), composé premièrement des délégués des pays membres de l'OCDE, mais comprenant aussi des représentants de la Commission européenne et d'autres organisations internationales (entre autres l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'Organisation mondiale de la Santé, EPPO), et des experts provenant de l'industrie des pesticides ainsi que d'organismes d'intérêt public (ONG).

A.3. Groupe d'experts de l'OCDE en matière de résidus chimiques

5. Le Groupe d'experts en matière de résidus chimiques (GERC) a été créé en 2003. Ses objectifs sont :
 - d'harmoniser la façon dont sont effectués les essais de résidus et l'interprétation des résultats ;
 - développer des méthodes en vue d'appuyer une harmonisation internationale des limites maximales de résidus (LMR) (L'OCDE ne fixe pas de LMR).
6. Neuf directives de l'OCDE ont été publiées comme suit : **TG 501** Métabolisme dans les cultures ; **TG 502** Métabolisme dans les cultures alternées ; **TG 503** Métabolisme dans le bétail ; **TG 504** Résidus dans les cultures alternées (études sur le terrain limitées) ; **TG 505** Résidus dans le bétail ; **TG 506** Stabilité des résidus de pesticides dans les produits stockés ; **TG 507** Nature des résidus de pesticides dans les produits transformés – Hydrolyse à température élevée ; **TG 508** Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; **TG 509** Essai en milieu réel de culture.
7. Sept documents d'orientation sont disponibles : Définition du résidu ; Synoptique des études sur les résidus de produits chimiques ; Importance des résidus de pesticides dans les produits transformés ; Méthodes analytiques pour les résidus de pesticides ; Essais en milieu réel de culture ; et Résidus dans le bétail. En 2016 la seconde édition du document d'orientation de 2011 sur les essais en milieu réel de cultures (traitant des questions de proportionnalité, expliquant les procédures d'échantillonnage et tenant compte des informations nationales/du Codex sur les modifications récentes apportées dans les groupements de cultures) a été publiée.
8. Le calculateur de LMR, un outil de calcul statistique des LMR a été publié en 2011. Il s'agit d'une feuille de calcul Excel facile à utiliser et ne demandant pas de grandes connaissances statistiques de la part de l'utilisateur.

9. Tous les documents susmentionnés et le calculateur de LMR sont disponibles sur le site internet public de l'OCDE :

<http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonpesticidesresidues.htm>

10. Les résultats suivants sont en préparation : le développement d'un nouveau document d'orientation pour les essais en milieu réel de culture alternées: un projet de GD sera disponible pour envoi pour une deuxième série large d'observations à travers le WGP et le WNT (le groupe de travail des coordinateurs nationaux du programme sur les lignes directrices) durant la deuxième moitié de 2017.

Les travaux éventuels du Groupe d'experts pourraient inclure le développement de nouveaux documents d'orientation sur les résidus dans le miel et dans les aliments utilisés à des fins d'aquaculture et la révision de l'OECD TG 509 sur les essais en milieu réel de culture.

A.4. Groupe d'experts de l'OCDE sur les usages mineurs

11. Le Groupe d'experts sur les usages mineurs (GEUM) a été créé en 2007. Le plan de travail actuel du GEUM de l'OCDE se concentre sur des questions apparentées aux activités de coopération technique et politiques dans le but de faciliter le développement de données et l'enregistrement de pesticides pour des usages mineurs. Comme pour de nombreux projets de l'OCDE sur les produits chimiques et pesticides, le GEUM travaille en vue de fournir des infrastructure, orientation et outils pour promouvoir l'enregistrement des pesticides pour les usages mineurs, ainsi que sur les aspects concernant les données requises, l'élaboration des données, et les opportunités d'harmonisation afin de rendre les données utiles disponibles dans tous les pays. Le travail de l'OCDE se concentre sur le développement d'outils pour l'évaluation des risques et de mécanismes en vue de faciliter la coopération et le partage du travail. Pour de plus amples informations, consulter le site de l'OCDE :

<http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/minoruses.htm>

12. Deux documents d'orientation ont été publiés : un document d'orientation sur la Définitions des usages mineurs des pesticides et un document d'orientation sur les encouragements réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs.
13. Deux rapports d'enquête ont été publiés : les résultats d'enquête sur les encouragements réglementaires pour l'enregistrement de pesticides pour les usages mineurs et les résultats de l'enquête sur l'efficacité et les données requises pour la sécurité des cultures et les des Directives pour l'enregistrement des usages mineurs de pesticides.
14. Toutes les publications de l'OCDE sur les usages mineurs sont disponibles sur :
- <http://www.oecd.org/env/ehs/pesticides-biocides/publicationsonminorusesofpesticides.htm>
15. Actuellement, les trois activités principales suivantes sont en cours :

- **Projet 1 : travail en vue du développement d'un document d'orientation traitant des usages mineurs & leur solution :**

Les réponses à un questionnaire diffusé en 2013 pour collecter des informations sur des procédures nationales et régionales existantes ainsi que sur les échanges de données connues, sont en cours d'analyse et un rapport sur l'enquête sera disponible en septembre 2015. Le rapport d'enquête sera maintenant utilisé pour constituer la base du développement de la directive de l'OCDE pour aborder et résoudre les emplois mineurs. D'autres sources d'information telles qu'un historique détaillé fourni durant l'étude à propos de diverses différentes approches et des programmes opérant internationalement seront également utilisés.

Comme partie de l'étude, des membres ont été requis de proposer une culture appropriée pour l'établissement d'un projet conjoint. De nombreuses suggestions diverses ont été émises en tant que culture potentielle. Les Pays-Bas, l'Australie, et le secrétariat ont examiné les cultures suggérées et ont également examiné si les membres de l'EGMU eux-mêmes qui sont pour une grande part des autorités réglementaires, avaient la capacité (y compris financement et mandat) pour conduire un projet de génération de données. Ils ont également noté que le premier Atelier sur l'établissement des priorités concernant les emplois mineurs généraux a eu lieu en septembre 2015 durant lequel l'objectif était d'établir des projets conjoints d'élaboration de données internationales pour les emplois mineurs et pour lesquels de nombreux membres de l'EGMU ont été impliqués. Il a été déterminé que plutôt que de réitérer le travail qui a été initié quelque part que l'EGMU utiliserait les priorités identifiées de ce procédé et offre un support réglementaire aux projets prioritaires futurs identifiés. L'EGMU avait souscrit de travailler avec les fils conducteurs de ces projets pour offrir une contribution afin de faciliter un accord sur un ensemble de données générales acceptables pour les législateurs et à son tour explorer l'établissement possible d'une révision jointe des données lorsque disponibles.

- **Projet 2 : Révision mixtes mondiales (GJR) – renforcer les usages mineurs des GJR :** Des informations sur les GJR pertinentes pour les usages mineurs sont collectées en tant que partie du travail existant

associé à la révision mixte mondiale du projet d'analyse de la LMR. L'objectif premier de ces travaux est d'identifier les différences dans les usages (cultures) approuvé(e)s dans différents pays par le biais des GJR. Ensuite les objectifs seraient d'identifier les raisons de ces différences et des activités ou initiatives qui pourraient renforcer la palette des usages mineurs approuvés entre les pays par le biais des GJR.

- **Projet 3** : *Travaux en vue du développement d'un document d'orientation sur l'échange et l'usage international des données d'efficacité et de sécurité des cultures pour les usages mineurs.* Un projet de document d'orientation est en cours de développement et sera disponible pour révision ultérieure par les membres durant le premier trimestre de 2017. Alors que certains pays de l'OCDE ne demandent actuellement pas de données d'efficacité, les participants du GEUM confirment qu'il s'agit d'un point important. La première étape du projet – la collecte des informations et des données se rapportant à l'efficacité des pesticides pour les cultures mineures - est terminée.
16. Enfin, le groupe d'experts de l'EGMU et l'OCDE sur la lutte intégrée contre les ravageurs développent une incitation à la réflexion sur la façon les outils IPM et les technologies, y compris les bio pesticides peuvent aider à combler les lacunes dans les produits de protection de la culture disponible en ce qui concerne les emplois mineurs. L'amorce à la réflexion a été débattue lors de la réunion du groupe du travail sur les pesticides. Le groupe est convenu qu'il n'y avait en principe pas de différences entre les emplois mineurs et les emplois majeurs en ce qui concerne l'implantation de l'IPM et a souligné l'importance de l'IPM, le besoin de communication dans et entre les pays ainsi que le besoin d'harmoniser les concepts, pas nécessairement les méthodologies, du aux besoins spécifiques du pays.